

BUDGET 2024

Cette année encore, la Ville maintient ses engagements en matière d'investissements, toujours au profit de l'amélioration du cadre de vie des Berjalliens.

C'est le cas, par exemple, avec la nouvelle phase de travaux de requalification du quartier Saint-Michel, avec notamment l'installation de nouveaux escaliers et ascenseurs, qui offrira une plus grande accessibilité et un espace plus ouvert.

En effet, avec un budget 2024, voté le 15 décembre par le Conseil municipal, de 42 461 762 euros en fonctionnement et de 19 228 805 euros en investissement, la municipalité parvient une nouvelle fois à présenter des finances stables et une dette contrôlée malgré une inflation toujours plus galopante. *Nouvelles* vous propose de découvrir les principaux chiffres ainsi que les grandes lignes de ce nouveau budget construit pour garder le cap de l'embellissement et de la rénovation urbaine de la ville.



« Malgré les contraintes, le budget 2024 est marqué sous le signe de l'investissement. »

Adjoint en charge de la sécurité et des finances délégué au numérique et à la communication

Un budget a pour un avenir



ambitieux nir radieux



“ C’EST LE QUARTIER
SAINT-MICHEL QUI A RETOUVÉ
SON CHARME ! ”



VINCENT CHRIQUI

« Les investissements permettent de planifier, de rénover, de construire... bref, de créer la ville de demain. »

Le vendredi 15 décembre, le Conseil municipal de Bourgoin-Jallieu a voté le budget 2024 de la collectivité. Malgré un contexte inflationniste, Olivier Dias, adjoint au maire en charge des finances municipales, a présenté un budget équilibré, résolument tourné vers l'avenir. À l'occasion de ce vote, *Nouvelles* a interrogé Vincent Chriqui sur les orientations programmées pour notre ville.

Monsieur le maire, pouvez-vous expliquer aux habitants les principales priorités budgétaires de la commune pour l'année en cours et comment elles leur bénéficieront ?

Vincent Chriqui : « Le conseil municipal a voté un budget d'environ 42 millions d'euros de fonctionnement et 20 millions d'investissement. Le fonctionnement permet de faire marcher la collectivité et de porter des projets pour la population, alors que l'investissement permet de planifier, de rénover, de construire... bref, de créer la ville de demain. Ce budget reflète l'engagement de mon équipe municipale à garantir un cadre de vie exceptionnel, une dynamique économique forte et une qualité de services toujours améliorée pour les contribuables berjalliens.

Tout d'abord, nous accordons une attention particulière à la famille. L'épanouissement de nos jeunes concitoyens est une priorité absolue. Ainsi, 550 000 € sont dédiés à la modernisation des infrastructures scolaires avec le plan école. Une partie du budget de fonctionnement est dévolue à l'accompagnement des écoliers lors des temps périscolaire, du matin, du midi et du soir. Un service non-obligatoire pour notre collectivité mais nécessaire pour les parents actifs. En investissant dans l'éducation, nous investissons dans l'avenir de nos enfants et dans la pérennité de notre communauté. Cette logique m'a poussé à demander à mon adjoint en charge de la jeunesse d'ouvrir l'aide au permis de conduire à tous les jeunes berjalliens. Initialement elle était réservée aux jeunes de 16 à 30 ans résidents dans les

quartiers prioritaires. Cette aide est utile aux jeunes et à leurs parents. Elle permet d'alléger le coût des cours ce qui n'est pas négligeable pour le budget familial !

Les familles mais aussi les associations, les clubs sportifs et les seniors verront leurs subventions augmentées. 700 000 € seront ainsi redistribués au tissu associatif local, les artisans du lien social berjallien.

Par ailleurs, nous poursuivrons notre effort sur le développement durable. La transition écologique est au cœur de nos préoccupations, avec des investissements visant à promouvoir les énergies renouvelables, à améliorer la performance énergétique des bâtiments et à créer des espaces verts propices à la convivialité et au bien-être. Ces actions sont destinées à préserver notre environnement et à offrir à chaque habitant un cadre de vie sain et agréable.

En matière d'infrastructures, nous avons également prévu des investissements significatifs. Des projets d'aménagement urbain seront mis en œuvre pour embellir nos quartiers, rénover les bâtiments municipaux à l'image du Palais des sports, améliorer les lieux de vie et maintenir la sécurité routière. Ces initiatives contribueront à renforcer le lien entre les habitants et à créer des espaces de vie harmonieux.

En tant qu'élus, nous avons un devoir de transparence à l'égard du contribuable berjallien. C'est pour cette raison que j'ai chargé Olivier Dias, mon adjoint aux finances et à la communication, d'être très pédagogique lors du conseil municipal, ainsi que dans les pages de Nouvelles. Chaque euro investi est pensé pour les habitants, pour leur bien-être et pour le développement de Bourgoin-Jallieu, notre chez-nous collectif. »

Quelles sont les principales sources de revenus de la commune et comment sont-elles utilisées dans le budget ?

Vincent Chriqui : « Elles peuvent être regroupées en trois grands items : la fiscalité locale, qui reste stable, les dotations et participations, ainsi que les produits de services qui augmenteront de 10%. La hausse des produits et des services en 2024 est due à l'augmentation des recettes de stationnement. Nous sommes plus vigilants sur le fait que les automobilistes s'acquittent de leur obligation. De plus, en améliorant la capacité d'accueil du périscolaire nous avons augmenté les recettes de ce service à la population. Par ailleurs, la performance de notre offre culturelle a rapporté 129 000 € supplémentaires, soit un quart de l'augmentation de cette ligne budgétaire.

Un budget municipal doit être équilibré. Ainsi, l'ensemble des recettes sont redistribuées dans le budget. Elles servent à payer le personnel communal qui entretient, sécurise et anime notre commune. Elles servent à payer l'eau, l'énergie, l'alimentation pour les écoles et le portage de repas par exemple, les spectacles, les aides aux entreprises comme aux associations caritatives... Le budget communal, c'est notre bien commun, voilà pourquoi nous le gérons en bon père de famille. »

► Une inflation lourde pour les finances communales

Électricité, gaz, carburant, alimentation

EN 2021

1 747 863 €

EN 2024

2 654 110 €



► Dette

Montant par habitant

699 €

Désendettement sur

5 ans



Stabilité des effectifs municipaux

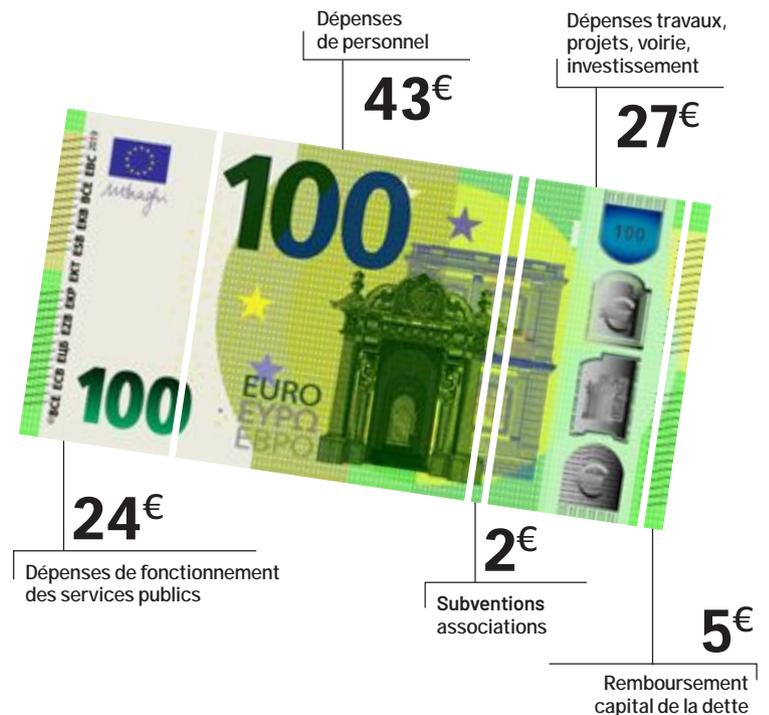
545 agents

pour répondre à vos demandes et améliorer le service public.

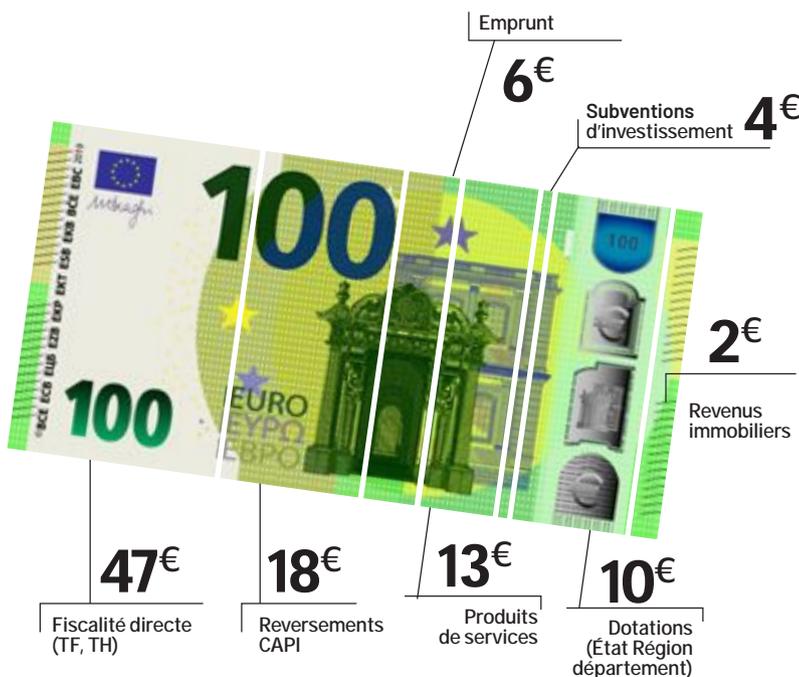
► Répartition pour 100€ dépensés

Existe-t-il des projets spécifiques visant à stimuler l'économie locale à travers le budget municipal ?

Vincent Chriqui : « Oui, tout d'abord, la Ville dispose d'un service de développement économique qui aide les créateurs d'entreprise à s'installer et qui communique auprès des commerçants pour les informer sur l'actualité municipale. À titre d'exemple, la ville accompagne la rénovation des commerces avec vitrine. À chaque Conseil municipal une aide est votée pour un ou plusieurs commerçants. Par ailleurs, la Ville organise de nombreux événements et animations afin d'attirer les consommateurs des villes alentours. Les 10 000 festivaliers des Belles Journées, les centaines de participants au record du monde de passes de rugby ou encore la nomination de notre marché de Noël dans les plus beaux marchés de Noël du Monde par le magazine Paris-Match en sont de parfaits exemples. Si l'on regarde plus encore dans le rétroviseur, les investissements réalisés à Champ-Fleuri place Nelson-Mandela, en centre-ville, rue piétonne et place Carnot, ou encore à Champaret, avaient pour vocation d'embellir la ville, notamment les quartiers commerçants. »



► Répartition pour 100€ reçus



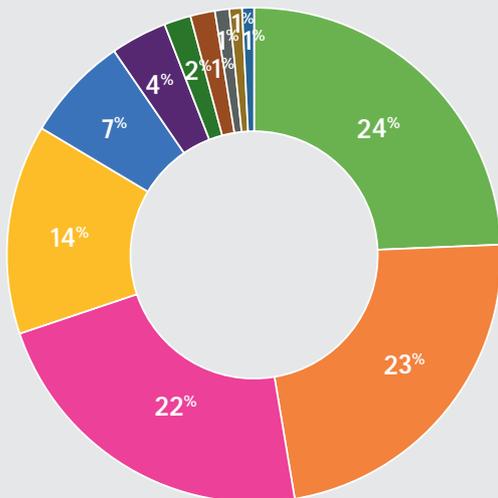
Pouvez-vous détailler les investissements prévus pour les infrastructures publiques et les services communautaires ?

Vincent Chriqui : « En plus des projets en cours comme le Plan école, la rénovation du Palais des sports et du centre technique municipal, cette année la Ville portera deux projets emblématiques : la rénovation du boulevard Saint-Michel et la création de la plaine de jeux de Champ-fleuri. Le premier permettra de parfaire la nouvelle entrée de l'hypercentre, plus accueillant, plus vert et plus apaisé. Le second, que je souhaite lui aussi construire avec les habitants du quartier, donnera une nouvelle vie au site de la piscine tournesol en apportant des jeux pour les enfants, pour les jeunes et des espaces de vie sûrs et agréables pour les familles. D'autres projets sont programmés à l'image de la nouvelle aire de jeux de La Grive, du rafraîchissement du Square Rhéau, de la création d'une plaine de biodiversité à L'Oiselet ou encore de la rénovation des rues de la Paix et Diet en centre-ville.

Bourgoin-Jallieu vit, bouge, se rénove. Avec mon équipe, nous avons porté de nombreux projets ces dix dernières années et nous en avons encore pour les vingt prochaines ! »

► Répartition des dépenses

En investissement



Espaces verts Bâtiments publics

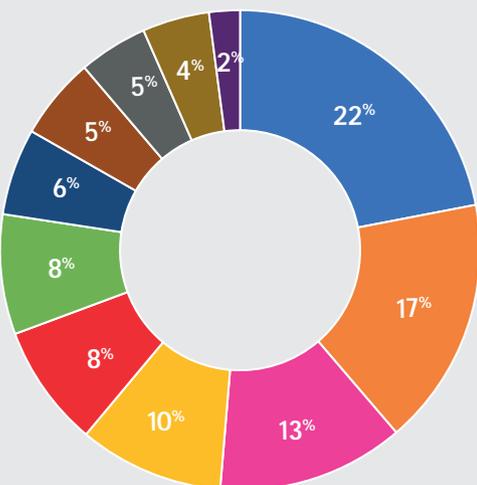
Sports et jeunesse Voirie Enseignement formation

Frais de structures (cimetière, licences informatique, achats de véhicules) Santé et action sociale

Culture Sécurité Action économique Environnement

► Répartition des dépenses

En fonctionnement



Enseignement formation Santé et action sociale

Sports et jeunesse Culture Fluides

Aménagement et Espaces verts Transports et voirie

Cuisine centrale Sécurité et salubrité publique

Environnement Action économique

Comment ça marche un budget municipal

Le budget municipal est un élément crucial de la vie d'une commune. Il détermine la manière dont les ressources financières de la municipalité sont allouées pour répondre aux besoins de la population. *Nouvelles* vous livre quelques éléments pour mieux comprendre l'élaboration et le vote de votre budget.

UN BUDGET DIVISÉ EN DEUX SECTIONS

D'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties dans lesquelles dépenses et recettes sont classées par nature et par fonction :

- la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel, provisions, intérêts de la dette...)
- la section d'investissement présente les programmes d'équipement nouveaux ou en cours (travaux, acquisition de terrains, remboursement du capital de la dette...)

Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et par le recours à l'emprunt. Afin de respecter le principe de l'équilibre entre les dépenses et les recettes, la Ville ne peut pas prévoir de dépenser plus que ce qu'elle prévoit de gagner.

LE DÉROULEMENT DU VOTE DU BUDGET

La tenue d'un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois précédant le vote du budget est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants. Il permet d'informer les membres du conseil municipal sur la situation financière de la collectivité et de présenter les grandes orientations pour l'année à venir.

Le budget primitif, lui, constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. C'est l'acte juridique par lequel sont prévues et autorisées, par l'assemblée délibérante, les recettes et les dépenses de la collectivité pour un exercice. Cependant, des décisions modificatives permettent d'ajuster ce budget primitif.

Une fois voté, le budget doit être transmis au préfet dans les quinze jours suivant son approbation. Par la suite, il est exécuté tout au long de l'année. Cela signifie que les dépenses sont payées et les recettes encaissées.

LE CALENDRIER

Le budget doit être voté par le conseil municipal au plus tard avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation. Le budget est réalisé pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre. À Bourgoin-Jallieu, le budget primitif de 2024 a été voté le 15 décembre.

Collectivités locales : le Sénat revalorise la principale dotation versée par l'État pour 2024

Le 28 novembre, les sénateurs ont adopté un amendement au projet de loi de finances, apportant une rallonge supplémentaire de 170 millions d'euros à la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principale ressource versée par l'État aux communes, intercommunalités et départements, dans le cadre du budget 2024. Une augmentation qui répond aux 100 millions d'euros supplémentaires proposée par le gouvernement et jugée insuffisante par de nombreux sénateurs face au niveau de l'inflation. Ce montant permettra à la DGF d'atteindre les 27,3 milliards d'euro.

BIEN VIVRE À BOURGOIN-JALLIEU, UN INVESTISSEMENT D'AVENIR



SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE

127 080 €
Investissement

1 230 146 €
Fonctionnement



X2
investissement



ENSEIGNEMENT FORMATION

931 800 € **5 814 143 €**
Investissement *Fonctionnement*



SPORTS ET JEUNESSE

3 049 434 €
Investissement

3 336 128 €
Fonctionnement

Dont
737 935 €
Subventions



+15%
d'augmentation
de l'investissement



ENVIRONNEMENT

105 000 €
Investissement

1 193 589 €
Fonctionnement



AMÉNAGEMENTS ET ESPACES VERTS

3 301 651€
Investissement

2 137 223€
Fonctionnement



© Mourad Allili



ACTION ÉCONOMIQUE

40 000€

Investissement pour les commerces avec vitrine

549 207€

Fonctionnement



**SANTÉ
ET ACTION SOCIALE**

237 450€
Investissement

4 432 611€
Fonctionnement

Dont
192 700€
Subventions



CULTURE

218 000€
Investissement

2 583 025€
Fonctionnement

Dont
22 220€
Subventions



**TRANSPORTS
ET VOIRIE**

1 859 900€
Investissement

1 546 092€
Fonctionnement

SÉCURITÉ, CULTURE, RÉNOVATION ET NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Les élus vous dévoilent les principaux projets pour 2024

Grâce à sa gestion sérieuse des finances communales, la Ville continue encore et toujours d'investir pour le bien-être des Berjalliens. 2024 verra donc éclore, elle aussi, des projets importants dans l'amélioration de votre quotidien que ce soit la requalification du quartier Saint-Michel, l'élargissement des horaires de la Police Municipale, la 10^e édition du festival Les Belles Journées et la création d'une nouvelle plaine de jeux à Champ-Fleuri. Tour d'horizon par les élu(e)s concerné(e)s.



Olivier Dias Adjoint en charge de la sécurité et des finances délégué au numérique et à la communication

« Depuis le début du mandat, notre Police Municipale est composée d'une équipe de nuit, qui patrouille de 17 heures à 2 heures du matin du mercredi au samedi, et de deux équipes de jour. La première circule du mardi au samedi de 8 heures à 15h30. La deuxième, quant à elle, est visible du lundi au samedi de 12h30 à 19h30.

Pour 2024, notre objectif est de renforcer la présence sur le terrain de la Police Municipale. Nous avons déjà commencé avec le décalage de la plage horaire de l'équipe du matin. Depuis octobre dernier, elle commence son service plus tôt, de 7h30 à 15 heures, avec comme objectif d'être sur place lors des ouvertures des écoles et de prévenir d'éventuelles problématiques liées aux mauvais comportements et aux incivilités. Pour ce faire, un planning de rotation a été créé pour que chaque école de la ville profite de cette présence régulièrement.

Surtout, nous avons lancé le recrutement de deux policiers municipaux supplémentaires, ce qui portera l'effectif à 14 agents et nous permettra de créer une équipe de plus. Celle-ci patrouillera de 10 heures à 17 heures dans le grand centre-ville qui va de Champaret jusqu'au bas de la rue de la Libération, avec pour objectif une présence accrue sur le terrain et la lutte contre toutes les incivilités (trottinettes, crottes de chien, dépôts sauvages...). Elle se déplacera à pied afin d'être toujours plus au contact de la population. C'est essentiel pour mettre fin aux incivilités du quotidien. »

« Renforcer la présence sur le terrain de la Police Municipale en 2024 »

Chantal Bussy Conseillère municipale déléguée aux bâtiments communaux et à la propreté

« Après la démolition du pont pour cause de malfaçons à l'été 2022, la requalification du quartier Saint-Michel attaquera une nouvelle phase en 2024. Après un vote de la copropriété et le choix de l'entreprise qui se feront entre janvier et avril, les travaux de démolition et de reconstruction des escaliers, l'installation des ascenseurs et la reprise des façades se tiendront de juillet à décembre.

Ces travaux offriront un quartier Saint-Michel plus sûr, plus accessible et embelli. Il sera possible d'accéder aux places Albert-Schweitzer et Charlie-Chaplin depuis le boulevard Saint-Michel mais aussi aux niveaux intermédiaires par deux nouveaux escaliers et deux ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite. Ces dispositifs seront adaptés à la circulation pour garantir la sécurité des piétons. Nous avons par ailleurs veillé à ce que les aménagements soient ouverts. En plus d'embellir ces accès, cela permettra d'éliminer les caches potentielles prisées des délinquants. Le quartier sera plus beau et plus sûr. Cette entrée de l'hypercentre remise à neuf sera par la suite valorisée par l'aménagement paysager du boulevard prévu en 2025. »

« Ces travaux offriront un quartier Saint-Michel plus sûr, plus accessible et embelli »



© Younes Falti



Marie-Laure Desforges Adjointe en charge de la culture

« Quand nous avons créé le festival Les Belles Journées en 2015, nous n'envisagions pas un tel succès au fil des années. De 2 000 spectateurs lors de la 1^{ère} édition, le festival attire aujourd'hui près de 10 000 spectateurs ! Un succès rendu possible grâce à une programmation mêlant artistes reconnus et en pleine émergence, à ses tarifs raisonnables mais aussi à son image conviviale, familiale et champêtre, renforcée par le cadre idyllique du parc des Lilattes, que nous voulons préserver à tout prix. Je tiens d'ailleurs à remercier les partenaires et les bénévoles qui permettent de faire vivre Les Belles Journées.

Je pense que les Berjalliens sont heureux et fiers de voir rayonner leur ville au-delà de son territoire grâce à notre développement culturel. Aujourd'hui, ils peuvent voir des artistes de renommée nationale voire internationale sans être obligés de se déplacer à Grenoble ou à Lyon. Les 6 et 7 septembre prochains, nous célébrerons la 10^e édition du festival Les Belles Journées. Une édition pour laquelle nous vous préparons une programmation exceptionnelle ! Le programmateur travaille actuellement sur la venue d'artistes de prestige. Nous vous annoncerons les noms autour de la mi-mars. Monter une programmation est difficile car elle se fait un an à l'avance et peut s'accompagner de quelques paris. C'est un challenge passionnant. »

« Pour fêter la 10^e édition du festival Les Belles Journées, nous vous préparons une programmation exceptionnelle »

Aurélien Leprêtre Adjoint en charge des sports

« Après Champaret en 2022, les habitants verront apparaître d'ici 2025 une deuxième plaine de jeux, cette fois à Champ-Fleuri, qui s'érigera à l'emplacement de l'ancienne piscine Tournesol fermée en 2022. Ce bâtiment historique a été pendant très longtemps un symbole du quartier, c'est pourquoi nous souhaitons conserver le maximum d'éléments.

L'idée, avec cette plaine de jeux, est de créer un véritable îlot de fraîcheur, en végétalisant la structure par exemple, tout en proposant des équipements dédiés à l'activité physique, ludiques et accessibles à tous ! Avant d'en arriver là, l'année 2024 sera déterminante dans l'élaboration du projet. À l'instar des travaux d'aménagement du square Rehaud (voir p.22), nous voulons qu'il soit pensé et travaillé avec le concours des habitants. Dès le premier trimestre, une réunion sera organisée pour vous présenter les différentes options possibles. Par la suite, les travaux de déconstruction de la piscine Tournesol devraient débuter à l'été 2024. »

« Avec la plaine de jeux de Champ-Fleuri, nous voulons créer un véritable îlot de fraîcheur tout en proposant des équipements dédiés à l'activité physique, accessibles à tous »



► Les projets à ne pas manquer en 2024

REVISION DU PLU 2

COÛT TOTAL DU PROJET 444 400 €

DÉPENSES 2024 67 000 €

RÉNOVATION DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE

COÛT TOTAL DU PROJET 1 000 000 €

DÉPENSES 2024 580 000 €

PALAIS DES SPORTS

COÛT TOTAL DU PROJET 1 720 000 €

DÉPENSES 2024 710 334 €

PLAN ÉCOLE (2021/2025)

COÛT TOTAL DU PROJET 2 400 000 €

DÉPENSES 2024 450 000 €

NOUVELLE MAISON DES ASSOCIATIONS (ex crèche des petits pas)

COÛT TOTAL DU PROJET 1 200 000 €

DÉPENSES 2024 1 200 000 €

RENOVATION BOULEVARD SAINT-MICHEL

COÛT TOTAL DU PROJET 3 000 000 €

DÉPENSES 2024 250 000 €